



A . S . S . C
Aurea saturna saecula condet

ASSOCIATION AGRÉÉE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT CADRE RÉGIONAL
ART. L 141-1 CODE ENVIRONNEMENT
ARRÊTÉ DU 18 FÉVRIER 2014

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE **du mardi 27 juin 2023**

**SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DU TIGNET
MAIRIE DU TIGNET
AV. DE L'HÔTEL DE VILLE, 06530 LE TIGNET**

Madame, Monsieur,

Vous êtes cordialement invité(e) à la prochaine assemblée générale ordinaire de l'Association de Sauvegarde de la Siagne et de son Canal qui se tiendra mardi 27 juin 2023 salle du conseil municipal de la mairie du Tignet.

- **17 h - 30** : renouvellement des cotisations (afin d'écourter les formalités de renouvellement de votre adhésion, merci d'apporter votre bulletin complété)
- **18 h** : début de l'assemblée générale.

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire

- 1 – Rapport sur les activités et rapport moral
- 2 – Rapport sur la gestion et la situation financière
- 3 – Élection des membres du Conseil
- 4 – Actions à mener et questions diverses

Le Président
Jean-Marie Serreau

BULLETIN DE RENOUELEMENT (NE PAS OUBLIER)

Je soussigné Monsieur, Madame, Mademoiselle
renouvelle mon adhésion à l'Association de Sauvegarde de la Siagne et de son Canal et verse une
cotisation de membre actif : 15 € ; membre bienfaiteur : 20 € ; autre

Mandat à l'Assemblée Générale ordinaire

Je soussigné Monsieur, Madame, Mademoiselle :
donne mandat à
pour me représenter à l'assemblée Générale Ordinaire du 27/06/2023 **(5 mandats au maximum par personne)**
Signature